

DATE LIMITE DE SOUMISSION POUR LES « *LATE-BREAKING ABSTRACTS* » :

lundi 25 janvier 2027 à 18h00 (CET)

Les présentations doivent répondre aux standards en vigueur d'indépendance, de transparence et de confidentialité, de respecter strictement les dispositions législatives et réglementaires relatives à la promotion des produits de santé et de ne pas citer un nom commercial de médicament. Les auteurs demeurent les seuls responsables du contenu des données qu'ils communiquent et, d'une manière générale du caractère licite et fiable des données qu'ils présentent.

Cette session de soumissions de « *Late-Breaking Abstracts* (*LBA*) » concerne exclusivement les derniers grands scoops et les travaux scientifiques d'importance en hépato-gastroentérologie et en oncologie digestive : résultats d'essais randomisés, de grandes cohortes, etc.

Concernant les résumés déjà soumis en congrès internationaux (« *encore abstracts* »), nous acceptons pour les soumissions aux JFHOD, uniquement ceux qui n'ont pas encore été déjà publiés ou acceptés pour publication.

Les cas cliniques ne sont pas acceptés.

Le 1er auteur est celui qui va présenter le travail si celui-ci est accepté. Il doit donc impérativement être francophone. C'est lui seul qui recevra toutes les notifications concernant son résumé (acceptation, refus, etc.).

IMPORTANT : tous les auteurs et co-auteurs doivent impérativement déclarer et/ou mettre à jour leurs liens d'intérêts au plus tard le 25 février 2027.
Cette déclaration se fait via l'espace Mes JFHOD du site www.jfhod.com.

Afin de simplifier la procédure, une personne qui est auteur ou co-auteur de plusieurs résumés soumis aux JFHOD 2027 ne doit faire qu'une seule déclaration de liens d'intérêts. Cette déclaration est automatiquement associée à l'auteur pour tous les résumés auxquels il est associé.

Si votre résumé est accepté, la présence du 1er auteur francophone et son inscription payante sont obligatoires.

CONSIGNES AUX AUTEURS CONCERNANT LA REDACTION DES RÉSUMES

1- L'anonymat doit être totalement préservé lors de la soumission électronique. Veuillez le préserver également dans le texte du résumé en vous abstenant de citer l'origine du travail et des références de travaux antérieurs de l'équipe : lieu géographique, la nationalité, le nom d'une structure, ou toute autre indication qui empêcherait l'anonymat complet, dans les titres ou les textes des résumés soumis.

2- Le titre ainsi que le résumé doivent être entièrement rédigés en français.

Le résumé doit être structuré selon les recommandations ci-dessous :

- ☑ une introduction (qui expose sans ambiguïté les motifs et le but du travail)
- ☑ un chapitre Patients et Méthodes ou Matériels et Méthodes (court mais précis)
- ☑ un chapitre Résultats (la partie la plus importante de votre résumé justifiant les plus longs développements)
- ☑ un très court chapitre discussion (facultatif)
- ☑ une conclusion expliquant ce qu'apportent de nouveau et d'original les résultats
- ☑ les remerciements, financements, autres (facultatif)
- ☑ les références (facultatif)

3- Longueur du résumé :

- ☑ Le nombre maximal de caractères est limité à 4250 (espaces compris)
- ☑ Le nombre maximal de lignes est limité à 59 (titres des paragraphes exclus)

4- Vous pouvez intégrer un tableau, un schéma, une figure sous réserve que l'ensemble demeure lisible et supporte la réduction. Cependant, aucune photographie ne sera acceptée.

5- Il n'y a pas de nombre maximal d'auteurs accepté pour la soumission d'un résumé aux JFHOD. Le principal est de rester « raisonnable ».

6- Votre résumé sera soumis anonymement au comité de lecture.
Ce dernier se réserve le droit de refuser tout document ne respectant pas les règles de mise en forme ou si son intérêt scientifique n'est pas suffisant.

7- Il est formellement déconseillé de découper un travail en plusieurs résumés.
Cependant, si tel était le cas, le comité de lecture choisirait celui des résumés qui lui paraîtrait le plus intéressant et rejetterait systématiquement les autres.

8- Le texte du résumé pourra être publié *in extenso* sous format papier électronique ou autre.